

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS
réf : 201707C

Séance du 22 septembre 2017

Date convocation : 16 septembre 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Excusés : 1

Absents : 0

Votants : 10

L'an deux mille dix-sept et le vendredi vingt-deux septembre, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIERE, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Francis PRADERE, Céline SALVIAC MALBERT, Sylvie SIMPSON.

Excusé : Eric RIET

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : Réouverture boucherie charcuterie traiteur

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un repreneur s'est manifesté pour rouvrir la boucherie charcuterie dans le local commercial situé au centre du village fermé depuis plusieurs mois.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, approuve la réouverture de ce commerce de proximité prévue au 1^{er} décembre 2017, d'autant qu'aucun commerce de ce type n'existe dans les environs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie SIMPSON



Certifié exécutoire
Envoyé en Sous-Préfecture le 07/10/2017
Affiché le 07/10/2017